

LES TOMBEAUX  
DE  
SAINT-PIERRE-LE-VIEUX

---

II

LES BELLIÈVRE

Comme celle des Laurencin, la famille des Bellièvre est issue de l'échevinage. Comme les Laurencin, les Bellièvre servirent dignement leur pays; mais une plus brillante destinée leur était réservée. De telles illustrations seraient enviées par une grande ville. C'est pourtant dans un modeste village des montagnes du Lyonnais, à Saint-Jean-de-Chaussan, près de Mornant, que tous les historiens s'accordent à placer le berceau de la famille des Bellièvre.

L'époque de leur établissement dans notre ville est incertaine. Elle n'est pas antérieure du moins au commencement du XV<sup>e</sup> siècle (1). Vers 1410, en effet, les généalogistes nous signalent l'existence d'un Antoine Bellièvre

(1) Claude Bellièvre, auteur du traité de *Bellis et induciis*, etc., qui, suivant Moréri et Lachesnaye des Bois, vivait en 1269, n'est autre que le président Bellièvre, à qui nous devons aussi le *Lugdunum priscum*. Cette erreur, reproduite dans la *Biographie universelle* éditée par Firmin Didot, sous la direction du docteur Hoefer, n'eût pas été commise, si l'on eût consulté les preuves de l'*Histoire civile et consulaire* du P. Menestrier. (V. page 49.)